

philosophie.ch

SWISS PORTAL FOR PHILOSOPHY

Jahresbericht / Bulletin annuel /

Rapporto annuale / Annual Report

2022

0. Préface du président.....	2
1. Aperçu général.....	3
2. philExpo22.....	7
3. Dialectica.....	9
4. Portail.....	11
5. Association et équipe.....	13
6. Finances.....	17
7. Perspectives 2023 et remerciements.....	21
8. Contact, Annexes.....	23

Philipp Blum, version du 23.3.2023, à l'attention de l'Assemblée générale de l'association

Philosophie.ch le 1.4.2023 à Biel/Bienne

0. Préface du président

Mesdames et Messieurs, chers membres de l'association,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022 de *Philosophie.ch* dans les délais impartis. Il a été rédigé par le Dr Philipp Blum et documente l'énorme travail que lui et son équipe ont accompli au cours de l'année sous revue. Je les en remercie vivement.

Les trois grands P qui caractérisent notre association - portail, projets, publication (*Dialectica*) - sont sur la voie du succès, l'un ou l'autre petit P - problème - a pu être résolu. Enfin, l'association repose sur une base financière solide et réjouissante. Que les fondations et les institutions qui ont soutenu le travail de *Philosophie.ch* en soient chaleureusement remerciées.

Le président de l'association *Philosophie.ch*



Prof. Dr. Wolfgang Rother

Gebenstorf, février 2023

1. Aperçu général

Après une année 2021 turbulente – avec deux changements à la direction et une réorganisation administrative complexe – l'année 2022 a été placée sous le signe de la consolidation. La *philExpo22*, la «semaine de la philosophie en Suisse», planifiée de longue date et extrêmement laborieuse pour l'association, a pu être organisée avec succès du 6 au 12 mai 2022, avec un écho médiatique considérable. La deuxième moitié de l'année a été placée sous le signe du «rehaul» : les contenus du portail ont été réorganisés, l'offre d'informations restructurée et considérablement élargie ; la nouvelle organisation sous «axes thématiques» doit permettre de mieux mettre en valeur les contenus du portail et de simplifier l'acquisition d'articles. La réorganisation des pages consacrées au microcosme philosophique suisse et aux différentes possibilités de formation en philosophie en Suisse a créé les conditions nécessaires à l'intensification des activités de réseau, auxquelles sera consacrée la première moitié du 2023. Les comptes de l'année 2022 se clôturent positivement et des provisions importantes ont pu être faites pour la réalisation des objectifs du projet «philosophers' workbench» soutenu par *swissuniversities* dans sa deuxième et dernière année en 2023. Il y a lieu d'espérer qu'à partir de 2023, l'association et le portail pourront naviguer dans des eaux un peu plus calmes et se consacrer de manière concentrée et intensive à la réalisation progressive et incrémentale de l'important potentiel des relations publiques dans le domaine de la philosophie.

philExpo22

Après l'important financement de départ du projet philExpo22 par l'association en 2021, d'un montant d'environ 60'000 CHF, l'organisation en 2022 a pu être plus ou moins neutre en termes de coûts grâce au succès notamment de la demande auprès de la Loterie Romande. Avec l'aide active de nombreux partenaires, 83 manifestations ont été organisées dans toute la Suisse, dont 14 dans le nord-ouest de la Suisse, 18 dans la région de Berne, 18 en Suisse centrale et orientale, 24 en Suisse romande et 7 au Tessin : outre des conférences classiques, des colloques et des forums de discussion, des représentations théâtrales avec un arrière-plan philosophique, des concerts de musique à contenu philosophique, un «speed dating» philosophique, des expositions philosophiques et des présentations de «livres vivants».

Réorganisation du contenu du portail

Les articles, autrefois appelés «billets de blog», qui se sont accumulés sur le portail au fil des ans représentent un capital précieux. Dans de nombreux cas, ils sont encore d'actualité, intéressants et méritent toujours d'être lus et discutés. Seulement, jusqu'à présent, elles étaient souvent difficiles à trouver et la forme sous laquelle elles étaient présentées et reliées était souvent dépassée, voire obsolète, avec des renvois à des pages inexistantes, des projets passés depuis longtemps et d'anciennes initiatives qui n'avaient parfois même jamais été réalisées. En 2022, les pages d'articles présentes sur le portail ont été systématiquement passées en revue, leur typographie a été rafraîchie et elles ont été attribuées aux profils d'auteurs respectifs, souvent mis à jour. Les pages de contenu sont désormais regroupées par [axes thématiques](#), dont sont responsables les «[area editors](#)». Les [dossiers thématiques](#), les séries «[Grosse Fragen](#)» et «[Philosophie Aktuell](#)», toujours très appréciées, ainsi que la série de bandes dessinées «[Kralle](#)» ont également été rafraîchis et republiés. Nous sommes maintenant prêts à publier de nombreux articles différents en [allemand](#), [anglais](#), [français](#) et [italien](#), à les regrouper par thèmes et à les annoncer sur les nouvelles pages «[Actualités du portail](#)» et dans la nouvelle [newsletter](#).

Extension de l'offre d'informations

Grâce à une réorganisation de la structure du site web, à l'introduction de pages d'aperçu générales et à l'extension de la structure des renvois internes, les conditions ont été créées en 2022 pour représenter et documenter l'ensemble du microcosme de la philosophie suisse sur le portail. Trois catégories principales sont prévues, chacune avec des sous-catégories et des renvois :

- «**Communauté**» : ces pages doivent d'abord représenter et documenter le réseau parfois difficile à cerner des nombreuses et très diverses institutions qui s'occupent de philosophie en Suisse (universités, groupes de recherche, associations d'étudiants, sociétés, associations thématiques, universités populaires et prestataires de cours, cabinets de philosophie et cafés philo, musées et centres de congrès, etc.), de ventiler cette diversité par groupes de personnes (universitaires, étudiants BA/MA, doctorants, philosophes indépendants, diplômés, ...) et de la rendre accessible par cantons/régions.
- «**Formation**» : ces pages ont pour but de présenter l'offre importante et variée des possibilités de formation en philosophie, de présenter et de comparer leurs

spécialisations, de fournir des informations et un soutien, notamment dans le domaine du matériel d'enseignement, de mettre en réseau les personnes qui se forment et de leur offrir une plate-forme pour l'échange de leurs expériences, de leurs conseils et de leurs avis pratiques, ainsi que de leurs travaux de qualification et de recherche.

- **«Recherche»** : cette partie du portail, qui n'a pas encore été mise en ligne, a pour but de présenter la diversité de la recherche philosophique menée en Suisse ou par des «Suisse(s)»¹, de la rendre accessible aux chercheurs et à un public plus large, d'offrir des possibilités de partager, de discuter et de publier cette recherche, et ainsi d'en améliorer la qualité globale et de créer des effets de synergie.

Projets financés par des tiers

Alors que le travail du [cours en ligne sur la philosophie de la justice climatique](#), préfinancé par la fondation Terra21 dès 2021, progressait lentement mais sûrement en 2022, trois importants projets supplémentaires financés par des tiers ont pu être acquis.

D'une part, «Proviande», l'interprofession de l'industrie suisse de la viande, nous a confié un mandat pour une [série d'articles](#) sur les différentes perspectives philosophiques du produit viande. Sous la direction de Rafaela Scheiwiler, ce projet a été réalisé avec les collaborateurs du portail Simon Kräuchi et Andrin Kohler, et les cinq articles ont été livrés dans les délais, dans une version plus longue et une version plus courte, pour le 31 août 2022. Proviande a été très satisfaite de ce travail et une nouvelle collaboration semble tout à fait possible à l'avenir.

D'autre part, il a été possible de convaincre la commission de recherche de l'Université de Lucerne de financer un projet de recherche de trois mois sur l'[histoire de la philosophie suisse](#). L'équipe du projet, dirigée par Mario Schärli et composée de Simon Kräuchi, Rafaela Schinner, Marco Schori et Gregorio Demarchi, a rédigé trois articles et publié quatre interviews avec des représentants importants de la philosophie suisse contemporaine (Daniel Schulthess, Jean-Claude Wolf, Karen Gloy et Rafael Ferber). Nous avons également réussi à convaincre la fondation Congressi Stefano Franscini de subventionner une [grande conférence de philosophes suisses](#) au centre de congrès de l'EPFZ au Monte Verità, qui aura lieu cette année du 20 au 24 août.

1 Ici et partout ailleurs sur le portail et dans les activités de l'association, cette expression désigne les Suisses de la recherche, c'est-à-dire les personnes liées à la philosophie pratiquée dans les universités suisses, que ce soit par leur nationalité, leur localisation géographique, leur formation ou leur emploi, leurs intérêts de recherche ou leur financement.

Troisièmement, le cycle de conférences «[Pourquoi l'histoire de la philosophie mérite l'attention des philosophes analytiques](#)», financé par la Conférence des Universités de la Suisse Romande (CUSO), a eu lieu pendant quatre week-ends de l'année 2022 (3.2.-6.2.22, 19.-22.6.22, 22.-25.9.22, 13.-16.10.22) et a connu une bonne fréquentation et un grand succès scientifique. . Un projet pilote sur les «[Fluchtgeschichten](#)» («histoires de fuite») a été conçu en vue d'une demande de subvention auprès de la Fondation Sophie et Karl Binding, et plusieurs [cours d'apprentissage en ligne](#) ont été élaborés en vue d'une demande auprès de la Fondation Ernst Göhner. Il convient également de mentionner sous cette rubrique le projet «Agora» «[La philosophie de la scène musicale suisse](#)», financé par le Fonds national suisse, qui a finalement pu être lancé le 1.1.2023, ainsi que la soumission réussie d'une [école d'été avec Kit Fine](#) à la Conférence Universitaire de la Suisse Romande (CUSO).

Dialectica

Grâce au généreux soutien du Fonds national suisse, le comité éditorial de la revue internationale de philosophie *Dialectica* a décidé en 2019 de prendre son envol vers l'Open Access et de rendre la revue gratuite et accessible à tous. Les travaux menés en 2020 dans le cadre d'un projet «Spark» du Fonds national suisse, géré par l'Université de Lucerne, ont mis en évidence un grand potentiel de synergie avec le portail de la philosophie qui, dans le domaine de la communication scientifique, est l'éditeur d'informations philosophiques compréhensibles par tous et intéressant un large public. La revue scientifique spécialisée, qui fait partie des dix meilleures au monde dans son domaine, et le portail suisse pour une philosophie accessible à tous ont des intérêts communs qu'ils peuvent avantageusement réaliser ensemble : la mise sous licence dite «Creative Commons» des contenus publiés, qui autorise les republications mais empêche le plagiat ; la disponibilité simultanée des articles en version html lisible par smartphone et en version pdf de haute qualité, imprimable et graphiquement agréable ; la saisie et l'indexation des métadonnées et l'optimisation des moteurs de recherche ; l'enregistrement universel et durable des contenus par le biais des DOI (Digital Object Identifiers) ; la codification séparée, par mots-clés et lisible par programme, des références bibliographiques, qui permet une recherche horizontale, et - last but not least - la discussion coopérative et de fond des textes philosophiques, que ce soit dans le cadre de la procédure d'évaluation chez *Dialectica* ou dans le cadre de la formation universitaire.

En 2022, dans le cadre du projet «the philosophers' workbench» généreusement soutenu par

swissuniversities, les premiers articles de *Dialectica* ont enfin pu être publiés en Open Access «Platinum» en libre accès et l'outil spécialement développé pour l'évaluation des articles en triple aveugle, le «fishpond», a pu être introduit et testé de manière approfondie par les membres du comité éditorial de *Dialectica*.

2. philExpo22

La [philExpo22](#) s'est déroulée du 6 au 15 mai 2022. Il s'agissait du premier événement national de philosophie en Suisse et a attiré un public intéressé avec plus de 80 événements (73 événements individuels avec parfois plusieurs itérations) dans toutes les langues nationales et dans toute la Suisse. Pendant la *philExpo22*, ce ne sont pas des biens de consommation qui ont été exposés, mais des idées. L'objectif de la manifestation était de créer et d'offrir des espaces de discussion, de dialogue, d'échange et de réflexion afin de placer la pensée structurée, sous sa forme dialogique, au centre du discours public.

Les initiatives organisées dans le cadre de la manifestation s'adressaient à tous les esprits curieux et impliquaient des chercheurs, des enseignants, des étudiants et des écrivains. Le «réseau» qui a permis la tenue de l'événement comprend de nombreuses personnes qui pratiquent, enseignent, diffusent ou s'intéressent simplement à la philosophie en Suisse et dans les pays voisins. L'[équipe organisatrice](#) a réussi à convaincre plus de 45 organisations différentes de devenir [partenaires](#) et à convenir avec elles du contenu et de l'organisation de la semaine dans le cadre d'un [processus participatif complexe](#). Les manifestations ont toutes été bien fréquentées et ont bénéficié d'une [large couverture médiatique](#).

L'idée d'un festival de philosophie est née dès 2017 et s'est concrétisée en 2019. En 2020, le projet a été préparé dans le cadre d'un processus participatif et l'idée a été développée en collaboration avec les parties intéressées. Pour ce faire, des réunions de réseautage ont eu lieu en mai, juin et août 2020 (voire [nos pages historiques](#)), à l'issue desquelles un vote de toutes les personnes concernées a été organisé et la réunion de lancement a eu lieu le 28 mars 2021. Différentes universités ainsi que des associations et des cabinets philosophiques de Suisse y ont participé. La réunion de lancement a également marqué le début officiel du projet. L'équipe du projet, sous la direction d'Ilaria Fornacciari, a élargi le [réseau de la philExpo22](#) au cours des premiers mois du projet et a acquis des partenaires dans les différentes régions de Suisse.

Parallèlement, la recherche de fonds a débuté, ce qui s'est avéré très difficile, comme nous l'avons expliqué en détail dans le dernier rapport annuel. En octobre 2021, les premières rencontres régionales de mise en réseau ont eu lieu dans toute la Suisse. Les personnes chargées de la coordination et de l'organisation dans les régions de la Suisse du Nord-Ouest, de Berne, de la Suisse centrale, de la Suisse romande et du Tessin se sont informées mutuellement des événements prévus et ont eu l'occasion d'échanger. Au début de l'année 2022, le programme a été finalisé. Le site *philexpo22.ch* a été mis en place et la campagne publicitaire nationale a été conçue et préparée. A ce moment-là, la situation financière du projet était encore incertaine. La deuxième réunion avec tous les participants a eu lieu début mars 2022. Elle s'est déroulée en ligne et a permis d'informer sur les événements prévus dans les différentes régions et de réunir tous les participants pour un échange, de présenter la campagne publicitaire et de répondre aux questions. Toujours à partir de mars 2022, certains événements et la *philExpo22* elle-même ont été promus sur les médias sociaux, la campagne publicitaire s'est intensifiée en avril avec des campagnes d'affichage et de flyers dans plusieurs grandes villes de Suisse et des articles dans différents journaux avant et pendant la *philExpo22*.

La *philExpo22* a été officiellement ouverte le 6 mai 2022 lors du vernissage au Club 44 à La-Chaux-de-Fonds et officiellement clôturée le 15 mai lors du finissage au Singe à Bienne. Entre-temps, une multitude de manifestations ont eu lieu, que nous avons soigneusement documentées après coup et présentées sur le portail dans le sillage de la *philExpo22*, sous la forme d'une [page d'aperçu](#), de [pages sur l'équipe](#), le [réseau](#), l'[histoire de la manifestation](#), son [écho médiatique](#) et le programme dans les différentes régions du pays, en [allemand](#), [français](#), [italien](#) et [anglais](#). Cette documentation importante, que l'équipe du projet a malheureusement omise, nous a permis de contacter ultérieurement les organisateurs des manifestations individuelles, de les informer sur les activités de réseau de l'association et de les inciter à présenter et à annoncer leurs activités sur le portail. Bien qu'il soit regrettable que cette documentation ait été négligée par l'équipe de projet, ce suivi a tout de même permis de réaliser le gain de publicité et de mise en réseau espéré et d'en tirer des enseignements importants pour l'avenir. Une nouvelle collaboration avec les acteurs est prévue et sera réalisée au cas par cas cette année et l'année prochaine.

3. *Dialectica*

Après une année 2021 difficile, l'année 2022 a enfin permis d'enregistrer des succès concrets dans le passage de la revue *Dialectica* à un accès totalement libre (le «flipping» vers un modèle économique appelé «Platinum» ou «Diamond» Open Access). Il a été possible de résoudre les problèmes techniques de la composition et de publier les premiers articles dans leur nouvelle présentation sur <https://dialectica.philosophie.ch/>. Le collaborateur du portail Marco Schori a pu reprendre la majeure partie des travaux de «copy-editing» de Julien Dutant et le travail de «Managing Editor» de Sharon Casu et est devenu entre-temps un expert en composition avec markdown.

Avec le soutien actif de Julien Dutant, typographe engagé sur contrat dans le cadre de la «[Dialectica Open Access Initiative](#)», la mise en page et la présentation visuelle des formules, tableaux et preuves ont été réalisées de manière satisfaisante, tant dans la version pdf que dans la version html des articles. Ce travail, qui a été documenté dans l'«[Open Manual of Style](#)» et qui pourra ainsi être mis à la disposition des futurs collaborateurs ainsi que d'autres revues à l'intérieur et à l'extérieur de la philosophie, a donné naissance à [quelques outils logiciels jusqu'ici inexistants](#), que nous mettons à disposition «open source», c'est-à-dire gratuitement et librement, sur la plate-forme GitHub sous «[DialOA](#)». Sous la forme d'un «[Open Access toolkit](#)» complet, ces outils seront explicitement proposés en 2023 à certaines revues de philosophie intéressées par l'Open Access.

Les problèmes techniques ayant enfin été résolus, nous avons bon espoir de pouvoir publier rapidement les articles restants des années 2020, 2021 et 2022 au cours des premiers mois de l'année 2023. Concrètement, il s'agit de

- **74,1** (10 articles) : le premier numéro de 2020, qui a déjà pu être publié avec un éditorial de l'éditeur ;
- **74,2** (8 articles) : le numéro spécial sur la formalisation des arguments (éditeur invité Robert Michels), dont les articles nous ont posé de difficiles problèmes, mais qui ont maintenant tous été mis en page et relus par les auteurs ;
- **74,3** et **74,4** (15 articles au total) : les deux derniers numéros de l'année 2020, dont les articles sont disponibles en première version sur le [site «Open Journal System» de *Dialectica*](#) ;

- **75,1** (6 articles) : le premier numéro achevé de 2021 ;
- **75,2** (7 articles) : un autre numéro spécial difficile à éditer (éditeur invité Jan Plate), sur lequel nous travaillons en ce moment ;
- **75,3 et 75,4** (14 articles) : articles relativement peu problématiques, dont la première saisie est terminée ;
- **76,1-4** (25 articles) : articles relativement peu problématiques (pas de numéros spéciaux), sur lesquels nous travaillons actuellement.

Pour les deux numéros spéciaux 74,2 et 75,2, nous avons créé un deuxième modèle de mise en page qui permet la publication simultanée en tant que volumes collectifs dans le cadre de la [Dialectica Library](#) et la demande de soutien «book processing fee» auprès du Fonds national suisse qui y est liée.

Le travail du *Editorial Committee*, renforcé par de nouvelles personnes, s'est poursuivi et le «fishpond», le [nouveau modèle de «triple blind refereeing»](#) qui, nous l'espérons, sera utile à d'autres revues de philosophie, a pu être mis en service et largement testé sur le site <https://fishpond.philosophie.ch>. Au cours de l'année 2022, Sandro Räss a pu apporter constamment de nouvelles améliorations et affiner l'outil de manière à ce qu'il réponde largement aux besoins du comité éditorial. La documentation des différents projets liés à la publication de la revue a été entamée dans la [section «Open Access»](#) du portail.

Les relations entre l'association et la revue ont enfin pu être clarifiées : L'association est l'éditeur de la revue, dont le sort est entre les mains de l'Executive Board (anciennement Editorial Board), qui est responsable de son orientation stratégique et scientifique. Grâce au vice-président de l'association Fabrice Correia, les intérêts de la revue sont représentés au sein du comité de l'association et l'indépendance financière de la revue est garantie. Dans les comptes annuels, les revenus et les dépenses clairement attribuables de la revue sont présentés séparément sous forme de comptabilité par centre de coûts.

Dans l'ensemble, on peut dire que, malgré le retard important dans le processus de publication et la perte de confiance et de réputation qui en a résulté, la revue est financièrement et institutionnellement assurée, même si les contributions de soutien Open Access, les «article» et les «book processing charges», importants pour l'avenir, ne se sont pas encore matérialisés. En 2022, les premiers revenus ont tout de même pu être générés pour les anciens volumes de

revues rendus accessibles via la plateforme jstor.

Les articles à publier pour les années 2020, 2021 et 2022 sont disponibles dans leur version finale et, dans la grande majorité des cas, les épreuves ont déjà été lues par les auteurs. Nous avons donc de bonnes raisons d'espérer qu'en 2023, le retard de publication sera enfin comblé et que le processus d'édition deviendra un «courant normal», tout en intensifiant la publicité, ce qui devrait conduire à davantage de soumissions d'articles, et en élargissant le comité éditorial, dans lequel nous souhaitons inviter tous les philosophes professionnels travaillant en Suisse.

4. Portail

En 2022, le travail sur le portail a été placé sous le signe de ce que l'on appelle le «rehaul», c'est-à-dire le retraitement du contenu du portail sous une forme systématisée et rafraîchie, le changement de nom des pages web selon un format cohérent, la création de profils d'auteurs et l'attribution des articles. Ces «profils personnels» doivent permettre aux auteurs de mettre à jour directement et de manière autonome les informations les concernant et concernant leur carrière. En valorisant les profils des auteurs et en les rendant plus visibles, nous donnons aux utilisateurs du portail, en plus de la structuration des articles par date de publication, par sous-disciplines et par thèmes principaux, une possibilité supplémentaire d'attirer l'attention sur des contenus intéressants. De plus, l'introduction de «profils institutionnels» permet une meilleure coordination de l'annonce des événements.

Ce n'est qu'après avoir passé au peigne fin l'ensemble de la structure du portail, ce qui a pris beaucoup de temps, qu'il a été possible d'avoir une vue d'ensemble du fonds actuel.

Contrairement à ce qui avait été annoncé publiquement dans les rapports annuels précédents, on peut dire que le portail contient 532 articles en allemand, 122 articles en français, 52 articles en italien et 28 articles en anglais, à l'exception des comptes rendus et des notes sur les livres et de quelques autres pages spéciales. Parmi eux, 236 datent des années 2013-2016, 202 de 2017 (ou peut-être de périodes antérieures), 70 de 2018, 41 de 2019, 70 de 2020, 43 de 2021 et 69 de 2022. En 2023, il s'agit maintenant de contacter systématiquement les auteurs de ces articles et de les inciter à publier davantage sur le portail.

Parallèlement et en lien avec l'inventaire des articles et la restructuration des pages d'information, beaucoup de temps a été consacré en 2022 à la consolidation et au regroupement des différentes listes d'adresses et de noms, dont il existait encore en 2021 environ sept, en partie

obsolètes et incomplètes. Ce n'est qu'au prix d'un filtrage et d'une vérification minutieux de ces listes et d'un travail d'enrichissement laborieux qu'il a été possible d'établir une liste consolidée d'adresses électroniques pour le redémarrage de la [newsletter](#), dont la version allemande a été envoyée le 1er mars à 5000 destinataires, mais dont seuls 141 se sont réinscrits. Avec beaucoup d'efforts, ce nombre de destinataires a pu être augmenté à nouveau au cours de l'année 2022 pour atteindre un total de 592 (dont 79 pour la [version francophone](#)). La liste de nos «stakeholders», qui compte désormais 2745 entrées, est également centrale pour les activités de réseau du portail, car le système «automatique» de profils d'utilisateurs du portail a été victime d'une série d'attaques de spam et est devenu obsolète et donc inutilisable, même en ce qui concerne les informations ajoutées par des personnes il y a longtemps. La collecte de ces informations doit être valorisée en 2023 pour le portail sur les pages «[Communauté](#)».

Malgré la charge de travail importante liée à l'organisation de *philExpo22*, il a heureusement été possible d'avancer sur d'autres projets. Grâce à un soutien de départ apporté dès 2021 par la fondation *Terra21*, [un deuxième cours en ligne](#), cette fois-ci sur la justice climatique, a pu être conçu et testé avec succès. Nous souhaitons demander le soutien de la fondation Hasler pour [toute une série de cours en ligne](#).

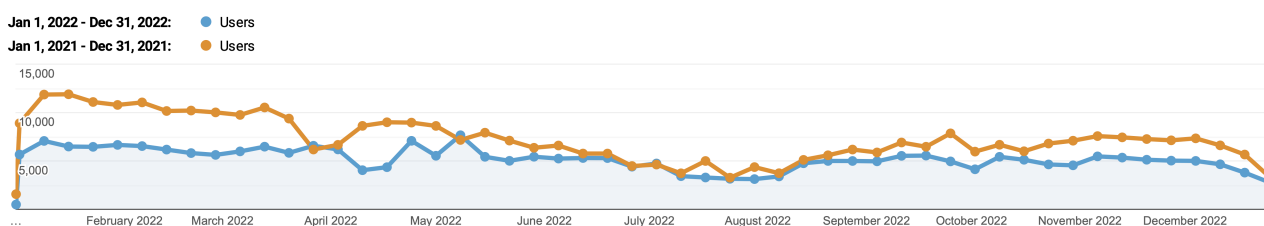
Après avoir mené à bien un pilote du projet «[Fluchtgeschichten](#)» (histoires de fuite) au premier semestre 2022, nous avons réussi à obtenir en automne un financement de 8000 CHF de la Fondation Sophie et Karl Binding pour la réalisation d'une première phase de ce projet au premier semestre 2023, sous la direction d'Alina Ragoni.

Grâce à un financement initial de la commission de recherche de l'Université de Lucerne, un projet de trois mois sur l'[histoire de la philosophie suisse](#) a pu être mené au printemps 2022 et a obtenu le financement d'[une grande conférence pour l'été 2023](#) au centre de congrès Stefano Franscini de l'EPF sur le Monte Verità près d'Ascona. Enfin, dans le cadre d'une collaboration que nous espérons pionnière avec Proviande, l'association interprofessionnelle de l'industrie suisse de la viande, nous avons pu mettre en lumière les fondements philosophiques de la consommation de viande et de l'élevage des animaux dans [une série d'articles sur l'éthique animale et alimentaire](#).

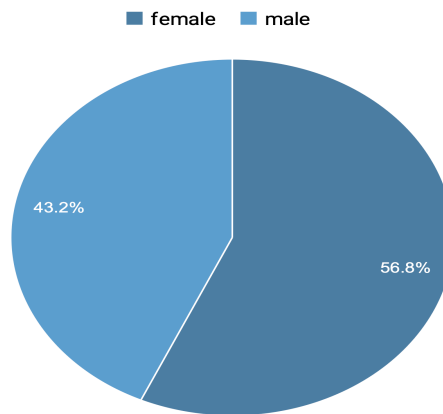
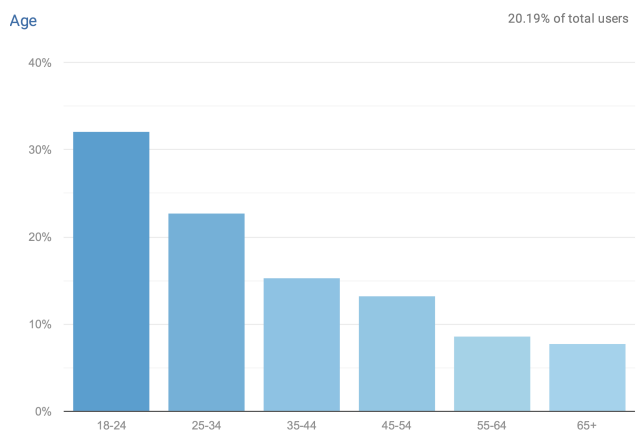
En raison de l'important travail de développement de projets, financé indirectement de manière transversale par la Fondation Dr Charles Hummel, nous sommes confiants de pouvoir continuer à générer des contenus supplémentaires pour le portail en 2023, avec deux, voire trois projets, et de toucher de nouveaux cercles d'utilisateurs. Même si nous avons nettement simplifié la

soumission et la publication de contributions sur le portail, la lecture, le traitement et le contrôle de la qualité des articles continuent de nécessiter un travail important. En 2023, nous souhaitons consacrer davantage de ressources en personnel à la prise de contact proactive avec des auteurs potentiels et au recrutement de «area editors» autonomes pour les thèmes principaux, et ainsi augmenter le nombre et la qualité des articles du portail.

En raison des travaux de rénovation, [les chiffres d'utilisation du portail](#) ont quelque peu baissé par rapport à l'année précédente. En 2022, nous avons enregistré 519'999 pages vues par 251'753 utilisateurs, contre 620'503 vues par 352'760 utilisateurs l'année précédente :



L'augmentation relativement faible du mois de mai de la *philExpo22* est visible. Comme par le passé, nos utilisateurs sont relativement jeunes et majoritairement de sexe féminin :



Comme par le passé, les «[Grosse Fragen](#)» restent les préférées du public, suivies par les articles sur l'éthique animale et le «principe de responsabilité», souvent mis en lien. Sur le portail, vous trouverez des compilations des articles les plus populaires en [allemand](#), [français](#), [italien](#) et [anglais](#). Sur les médias sociaux, notre portée a considérablement augmenté en 2022, parfois même doublé, avec un total d'environ 1300 pages vues sur Facebook. Il est intéressant de noter que notre public sur les médias sociaux semble être plutôt âgé et masculin.

5. Association et équipe

Après la réorganisation de l'association, lancée lors de l'assemblée générale du 5 juin 2021, le deuxième semestre de l'année 2021 a été consacré à la réorganisation des processus de travail. En 2022, cette réorganisation a été mise en œuvre et une documentation complète a été établie afin d'assurer [une transparence totale](#). Tous les collaborateurs du portail doivent être au clair avec leurs responsabilités, leurs conditions d'emploi, leurs droits et leurs obligations. Cette transparence est assurée par la publication de toutes les informations internes sur le document google.doc «general work», par l'entretien et la mise à jour des «work-logs» individuels, par la publication et la planification commune de toutes les réunions sur la «management page» et par la communication régulière de l'équipe via «team news». Tous les documents de travail sont accessibles à tous les collaborateurs sur une «Dropbox» commune.

Après les turbulences de l'année 2021, l'association a elle aussi retrouvé des eaux plus calmes. Il a été possible de mettre en œuvre la cooptation d'autres membres du comité directeur prévue lors de l'assemblée générale de l'année 2021 en élisant Ursula [Renz](#) au comité directeur, élection confirmée par l'assemblée générale de 2022, et de trouver un nouveau réviseur externe parfaitement qualifié en la personne de Herbert [Schmid](#). Contrairement aux comptes annuels 2021, les comptes de cette année sont disponibles à temps et pourront être adoptés dans les délais par l'assemblée générale du 1.4.2023. Les pages «[À propos](#)», également rafraîchies, révisées et complétées, transmettent les informations sur l'association, les différents organes, les statuts et l'histoire du portail.

La collaboration entre les collaborateurs du portail et la direction a toutefois rencontré quelques difficultés en 2022, qu'il convient d'évoquer brièvement ici du point de vue du directeur, non pas pour rejeter la faute sur d'autres, mais pour en tirer des enseignements pour l'avenir. Les difficultés concernent les questions de l'indépendance du travail de projet par rapport au portail, de la relation entre les contacts professionnels et personnels avec l'extérieur par les collaborateurs du portail et de la nécessité de documenter le travail effectué.

La délimitation entre le portail et les projets a été rendue problématique par le reproche formulé dans la *Sonntagszeitung* du 3 avril 22, selon lequel *Philosophie.ch* pratiquerait la «Cancel Culture» ([la documentation et la chronologie de l'histoire se trouvent sur le portail](#)). Il s'agissait en l'occurrence d'une décision prise et communiquée à titre privé par une étudiante en philosophie engagée par l'association en tant que collaboratrice du projet *philExpo22*, de ne présenter

qu'avec des modifications [un texte de la philosophe Carola Meier-Seethaler](#) soumis pour une exposition dont elle était la commissaire et l'organisatrice. Comme l'«affaire» a pris de l'ampleur en avril et que des membres du comité de patronage ont été contactés «en coulisses», c'est-à-dire sans aucune communication avec les responsables du portail, par d'autres personnes qui n'étaient pas directement impliquées dans l'affaire, une réaction de notre part était urgente et objectivement nécessaire. Ni la collaboratrice du projet, ni la direction du projet *philExpo22* n'étaient prêtes à le faire, ce qui a entraîné une réaction sous la forme d'une «[prise de position personnelle](#)» du directeur, qui n'était impliqué ni dans l'organisation de l'exposition, ni dans les décisions d'inclusion et d'exclusion de la *philExpo22*, mais qui a ensuite été critiquée par les collaborateurs du portail. La prise de position des personnes concernées n'est apparue que quelque temps plus tard et [sur le site web de SW*IP](#), et non du portail, qui aurait pourtant souhaité une discussion à ce sujet. Le portail et l'association, qui ont été directement attaqués dans les articles en question du *Sonntagszeitung*, du Klein-Report et du magazine «Emma», n'y sont pas mentionnés.

Cette histoire globalement très désagréable montre l'importance de la deuxième question : la décision de curation n'est devenue problématique que parce qu'elle pouvait être attribuée à l'association et à son projet, mais qu'elle était en fait de nature personnelle (et n'avait donc pas besoin d'être spécialement justifiée). De tels problèmes se sont également posés dans d'autres domaines au cours de l'année sous revue : des visites d'écoles initiées par l'association et non convenues à l'avance, par exemple, au cours desquelles des films ont été tournés, mais qui n'ont pas été transmis au portail en tant qu'employeur malgré une demande explicite, des accords privés avec des tiers dont la documentation a été omise et qui ont ainsi été tenus personnels, des clarifications personnelles avec des auteurs potentiels du portail dont les coordonnées n'ont pas été documentées ou communiquées même après plusieurs demandes. La décision de l'équipe *philExpo22* d'exploiter pour le projet son propre site web, indépendant du portail (mais payé par lui), à l'adresse désormais inaccessible de www.philexpo22.ch, s'est également révélée être une grave erreur : Les informations qui y sont mises à disposition ne sont plus accessibles et le projet *philExpo22* s'avère être un projet éphémère de ce point de vue.

Dans l'ensemble, il s'est avéré difficile de convaincre les collaborateurs du portail de la nécessité d'une documentation minutieuse et complète de leurs activités, notamment en ce qui concerne la mise en place et l'entretien du réseau des personnes actives dans le domaine de la philosophie en Suisse, qui est central pour *Philosophie.ch*. Lors de la formation de la nouvelle génération de

collaborateurs du portail en hiver et au printemps 2022/23, une attention particulière a donc été accordée à ce point et les activités nécessaires à la documentation ont été simplifiées et pratiquées en commun.

Le retard des documents d'engagement écrits, dû à ces problèmes et à la surcharge temporaire du directeur, a pu être réglé et apuré lors d'une discussion personnelle menée de main de maître, avec conciliation et empathie, par le président de l'association Wolfgang Rother, avant l'assemblée générale du 1er octobre 2022. Au cours d'un processus laborieux, différentes motions et réponses à des motions ont été écrites, échangées et discutées, et le procès-verbal de l'assemblée générale du 1er octobre 2022 a également été relu et explicitement accepté par toutes les personnes concernées. Heureusement, grâce à cela et surtout à l'action de médiation du président de l'association, les problèmes ont pu être résolus et un climat de travail harmonieux a pu être rétabli. La suppression des échelons hiérarchiques intermédiaires, une gestion claire et plus rigoureuse du personnel et l'application systématique du principe de documentation ont permis de tirer les leçons pour l'avenir.

Membres actuels de l'équipe et leurs fonctions :

- Philipp Blum 50%, association director, *Dialectica* editor, portal editor
- Marco Schori 20%, *Dialectica* managing editor, *Dialectica* copy editor
- Jonathan Biedermann 20%, *Dialectica* copy editor, *Dialectica* stakeholder manager, community manager (universités), depuis le 1.1.2023
- Rafaela Scheiwiller 40%, portal content manager, portal stakeholder manager, cheffe de la taskforce PR, community manager (étudiants), depuis le 1.7.2022
- Alina Ragoni 20%, gestion du projet «Fluchtgeschichten», community manager (collèges/lycées), depuis le 1.9.2022
- Nathalie Kiepe 30%, traductions (vers le français), community manager (collèges/lycées et étudiants), depuis le 1.1.2023
- Lea Huber 20%, community manager (étudiants), depuis le 1.1.2023
- Lionel Thalmann 20%, community manager (domaine hors université), depuis le 1.11.2022
- Simon Kräuchi 10%, community manager (universités)
- Rafaela Schinner 10%, *Geschichte der Schweizer Philosophie*

- Julien Dutant 20% (par mandat), services de consultation IT et md workflow, *Open Journal System*
- Valentina Luporini 20% (par mandat), traductions (vers l'italien), content producer
- Maxence Kolly 20% (par mandat), services de consultation IT et *Dialectica* fishpond, portails, et cours en ligne
- Tristan Stern 20% (par mandat), copy editor pour *Dialectica*
- Patrick Vogel 20% (par mandat), content producer *Kryptophilosophie* et *Nietzsche*
- Nina Peier 10% (par mandat), traductions (vers l'anglais), content producer
- Fabienne Erni 10% (par mandat), content producer pour les cours en ligne
- Anjuschka Merki 10% (par mandat), content producer pour le *Critical Thinking*

Sharon Casu à la fin du mois d'août 2022, Andrin Kohler à la fin du mois de janvier 2023 et Sandro Räss à la fin du mois de février 2023 ont quitté l'équipe à leur demande - il est possible qu'ils continuent à travailler pour le portail en tant que mandataires. En novembre et décembre 2022, Michal Hladky a travaillé à 10% pour le portail. Les contrats de travail des collaborateurs de philExpo22, limités à fin mai 2022, n'ont pas pu être prolongés. Collaborateurs indépendants, à partir de 2023 : Jamaëlle Corrado, Francisco Cortes, Sarah Koeglsperger, Maria-Bernadette Prassl, Vera Moser, Jason Day, Louis Meon, Thomas Aeppli.

6. Finances

Les comptes annuels 2022 se présentent en équilibre avec un **bénéfice de 2'325.88 CHF** et des provisions importantes ont pu être faites pour la réalisation du projet «philosophers' workbench» soutenu par *swissuniversities* dans sa deuxième année, 2023. Ces provisions s'expliquent par le fait que le «fishpond», l'outil nouvellement développé pour réaliser le processus d'évaluation en triple aveugle des articles soumis à *Dialectica*, n'a pu être mis en service et testé qu'en été 2022, ce qui a nécessité un report des ateliers prévus pour toute la durée du projet «workbench» au deuxième semestre 2023.

Dans les comptes annuels 2022 annexés au présent rapport annuel, deux catégories de recettes et de dépenses sont présentées séparément sous forme de comptes de centres de coûts, qui concernent des «projets» du portail et sur lesquels il convient de se pencher en premier lieu.

PhilExpo22. Après des efforts largement infructueux de recherche de fonds en 2021, il a été possible, durant l'hiver 2021/22, d'obtenir suffisamment de moyens pour organiser le premier festival national de philosophie en mai 2022. Avec un budget total de 65'120 CHF, le projet a pu être mené à bien sous la direction d'Ilaria Fornacciari, même si le gain de visibilité et de réseau pour le portail a été nettement moins important qu'espéré initialement (voir ci-dessus). Les dépenses du projet se répartissent en dépenses de personnel d'un montant total de 43'312.11 CHF et en dépenses de matériel de 21'807.89 CHF, les premières pour l'engagement des collaborateurs du projet (Ilaria Fornacciari, Andrin Kohler, Emilie Bretton, Gregorio Demarchi, Marco Schori, Tanja Liebschwager et Wissam Balays), principalement de janvier à mai, les secondes en grande partie pour la promotion des manifestations. Les recettes proviennent principalement de la Loterie Romande (40'000 CHF), des fonds de loterie des cantons de Bâle-Campagne (15'000 CHF) et de Berne (5'820 CHF) et de la promotion culturelle de la ville de Berne (4'000 CHF). Le bilan du projet *philExpo22* en 2022 se présente donc comme équilibré. Un aperçu synthétique des recettes et des dépenses est annexé au présent rapport annuel. Il ne tient pas compte de la majeure partie du travail du directeur et des travaux importants et coûteux qui ont été réalisés dans le sillage de la *philExpo22* pour la documentation des manifestations et la préparation des pages du portail concernant la *philExpo22*.

Dialectica. Comme déjà expliqué en détail dans le rapport annuel 2021, le traitement des recettes et des dépenses concernant *Dialectica* par un fonds séparé du reste de la comptabilité n'a plus de sens pour l'année 2022 : non seulement le travail du directeur ou du webmaster, par exemple, ne peut être réparti que de manière très arbitraire entre le portail et la revue, mais le projet «philosophers' workbench» financé par *swissuniversities* a justement pour but de réaliser les synergies entre la revue et le portail. Le prélèvement d'environ 5'811.10 CHF, qui a transformé la perte réelle des comptes annuels 2021 de 4'093.53 CHF en un «bénéfice» fictif de 1'717.57 CHF, a été annulé pour faciliter la comparaison, le capital du fonds a été comptabilisé dans le capital de l'association et le fonds *Dialectica* a ainsi été dissous.

Même sans fonds *Dialectica* séparé, il est important de garantir l'indépendance financière de la revue et du portail et de s'assurer qu'il n'y a pas de financement croisé. Cela a été explicitement stipulé dans le «contrat de collaboration» du 3.2.2020 comme condition de la collaboration et confirmé lors de la création du fonds *Dialectica* lors de la réunion du comité directeur du 25.4.2020. Les présents comptes annuels répondent à cette préoccupation par une comptabilité analytique qui montre que les dépenses de l'association pour le travail éditorial de la revue

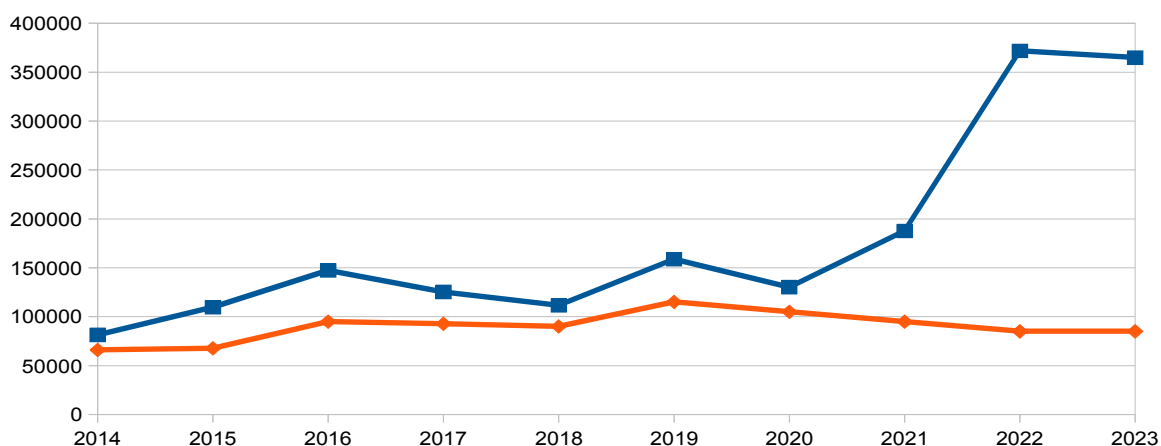
(97'241.65 CHF) et les recettes reçues par l'association explicitement pour la publication en libre accès de *Dialectica* (96'727 CHF) s'équilibrent. Ce calcul des centres de coûts est utile pour pouvoir chiffrer les coûts de la publication de la revue pour l'association sans la part dite «édition», également en ce qui concerne les demandes de soutien auprès des bibliothèques universitaires et de leur consortium. Pour les années à venir, il sera nécessaire de couvrir ces coûts totaux d'environ 100'000 CHF par des paiements liés à des projets. En plus de la subvention «périodiques» de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) d'un montant de 30'000 CHF et du paiement d'environ 4'500 CHF que *Dialectica* reçoit de jstor pour l'utilisation des archives, les bibliothèques universitaires devront payer un total de 70'000 CHF par an par le biais de contributions de soutien Open Access, les auteurs par le biais de «article processing fees» versés volontairement et le Fonds national suisse par le biais du soutien des actes de colloques et de projets publiés dans la bibliothèque *Dialectica* par le biais de «book processing fees».

Bilan global. Le bilan global des comptes annuels s'élève à **248'742.37 CHF**, ce qui correspond presque à un doublement par rapport à l'année précédente, mais qui est principalement dû aux provisions pour l'année 2023. Comme l'année précédente, le capital de l'association s'élève à environ 100'000 CHF, ce qui représente un grand et important progrès par rapport à l'année 2021, où les factures courantes ne pouvaient être payées que grâce à des prêts privés à court terme. Grâce aux fonds propres, l'association reste capable d'agir. Un tel «coussin de sécurité» est notamment très important pour l'association, car tant les subventions de l'ASSH pour l'exploitation courante que les contributions de fondations privées liées à des projets n'arrivent en général qu'après coup, voire l'année suivante.

Le compte de résultats enregistre, du côté des produits, les subventions de l'ASSH (en partie pour 2022, en partie encore pour 2021) d'un montant total de 50'000 CHF, le financement de l'exploitation de base par la Fondation Dr Charles Hummel (85'000 CHF) et les subventions liées à des projets pour *philExpo22*, la série d'articles Proviande, le projet «philosophers' workbench», une contribution de l'Université de Lucerne, du «Buser World Music Forum» et des dons de soutiens privés pour un montant de 650 CHF. Du côté des charges, on trouve les coûts de la *philExpo22*, de l'infrastructure technique et, en premier lieu, les frais de personnel, qui n'ont toutefois que légèrement augmenté en proportion, passant de 173'000 CHF à 198'000 CHF.

Comparaison des comptes annuels avec le budget 2022. En comparaison avec le budget de l'année 2022 accepté lors de l'assemblée générale du 1.10.22, il est frappant de constater que les recettes et les dépenses de 2022 sont nettement inférieures à celles prévues au budget. Cela s'explique par le fait que des travaux importants prévus pour 2022 ne pourront être réalisés qu'en 2023 : la différence entre le budget et les comptes correspond à peu près au montant des provisions effectuées en 2022. En raison des difficultés techniques pour publier enfin les numéros en retard de *Dialectica* en 2022, *Dialectica* n'a pas encore pu être enregistré dans le *Directory of Open Access Journals* et la *Dialectica Library* dans le *Directory of Open Access Books*, raison pour laquelle aucune demande n'a pu être déposée auprès du Fonds national suisse pour les «article processing charges» (APC, paiements pour les articles de *Dialectica* paraissant en libre accès et rédigés par des auteurs soutenus par le FNS) et les «book processing fees» (BPC, pour les contributions de ces auteurs à des ouvrages collectifs de la *Dialectica Library*). Les contributions Open Access des bibliothèques universitaires n'ont pas non plus été sollicitées pour cette raison : la provision pour les numéros de *Dialectica* et les deux recueils de la *Dialectica Library* doit être utilisée à cet égard comme moyen de promotion.

Dépendance de la fondation Dr Charles Hummel. Outre l'effet de synergie sur le contenu, la collaboration entre le portail et la revue permet d'améliorer la stabilité financière de l'association et de réduire la dépendance du portail vis-à-vis de son principal bailleur de fonds, la Fondation Dr Charles Hummel. Alors qu'en 2014, 81% de l'ensemble des revenus de l'association provenaient de la Fondation Dr Charles Hummel, cette part est désormais réduite à environ un quart (ligne bleue : revenu total + provisions ; ligne rouge : financement de base de l'exploitation par la Fondation Dr Charles Hummel) :



(Dans le tableau, le revenu total 2023 se réfère au budget).

Comme le montre le graphique, le financement de l'exploitation de base par la fondation Dr Charles Hummel a pu servir de «tremplin» pour l'acquisition d'autres fonds pour les projets.

Budget 2023. Le budget 2023 est également équilibré, mais avec des montants totaux plus élevés. Outre les provisions, une nouvelle augmentation du total du bilan d'environ 69'500 CHF est budgétée, ce qui est dû, outre les recettes prévues des APC et des BPC, à deux projets de fonds de tiers promis : le soutien du projet «Fluchtgeschichten» par la Fondation Sophie et Karl Binding (8'000 CHF) et le soutien de la mise en place d'un pôle thématique sur Nietzsche par l'association «Buser World Music Forum» (10'000 CHF). Etant donné qu'après l'expiration du projet «workbench» à la fin de l'année 2023, la poursuite de l'existence de *Dialectica* doit être considérée comme encore financièrement incertaine, le budget 2023 prévoit également des provisions d'un montant d'environ 50'000 CHF, qui permettront d'assurer au moins les postes de «Managing Editor», d'«Editor», de secrétaire de rédaction et le support technique. La poursuite de l'existence de la revue peut ainsi être garantie pour l'année 2024.

7. Perspectives 2023 et remerciements

Après une année de réorganisation et une année de consolidation, 2023 devrait être l'année de notre renaissance. L'offre d'informations du portail, l'éventail thématique de la revue, la liste de contacts et les résultats en accès libre de *Dialectica* sont sans aucun doute encore perfectibles et extensibles, mais néanmoins suffisamment bons pour résister au regard critique de nos interlocuteurs primaires, le microcosme philosophique suisse. L'idée globale n'est certes réalisée que de manière fragmentaire, mais elle est tout de même suffisamment reconnaissable pour pouvoir bénéficier de critiques et de discussions sur le contenu. Les travaux sur le portail doivent se poursuivre au sein de cinq groupes de travail, qui correspondent aux différentes fonctions du portail :

- [«microcosm / information gathering»](#) : en tant qu'**interface d'information**, le portail doit représenter le [microcosme philosophique de la Suisse](#), mettre à disposition toutes les informations essentielles, faire connaître le large éventail d'offres philosophiques, également en dehors des universités ;

- «[community building](#)» : en tant que **plateforme de réseautage**, le portail doit offrir aux acteurs philosophiques de Suisse la possibilité de se présenter, de se mettre en réseau et de collaborer, notamment dans le domaine de la [formation](#) et de la recherche ;
- «[content procurement](#)» : en tant que **magazine philosophique**, le portail doit publier des [contenus](#) compréhensibles, intéressants et pertinents pour un public plus large, en quatre langues et avec la reconnaissance qui convient pour les auteurs non rémunérés ;
- «[philosophy marketing](#)» : en tant qu'**instrument de promotion**, pour la philosophie en général et les instituts de philosophie des universités suisses en particulier, le portail doit atteindre le plus grand nombre possible de personnes intéressées par la philosophie en Suisse par le biais de la [newsletter](#), des [médias sociaux](#), des [concours](#) et de [ses propres manifestations](#) ;
- «[portal rehaul](#)» : en tant que **centre de documentation** des activités philosophiques qui ont lieu en Suisse, le portail reste engagé dans la durabilité, ce qui implique un contrôle et un rafraîchissement réguliers des contenus du portail.

Je suis confiant qu'en 2023, nous parviendrons à réaliser au moins une partie du grand potentiel de notre portail et de notre association.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement les membres du comité de l'association, notamment le président pour son aide dans la gestion du personnel et le vice-président pour son soutien dans la communication parfois difficile de la transition vers l'Open Access de *Dialectica*, les collaborateurs du portail qui ont quitté l'association pour leur grand engagement, en particulier Sandro Räss pour son soutien dévoué pendant de nombreuses années, les personnes de contact du portail et de *philExpo22* pour leur patience et leur indulgence face à une communication souvent un peu chaotique, et enfin ma famille pour avoir renoncé à moi cette année pour un temps nettement supérieur à un emploi à 50%. Je tiens à vous remercier tous particulièrement, vous les membres de notre association, pour votre confiance et votre soutien.



Dr. Philipp Blum, directeur de *Philosophie.ch*

8. Contact, Annexes

Contact

Président: Prof. Dr. Wolfgang Rother

E-Mail: wolfgang.rother@philosophie.ch

Direction: Dr. Philipp Blum

E-Mail: philipp.blum@philosophie.ch

Tél: 076 / 7628125

Adresse postale:

Philosophie.ch

Fabrikgässli 1

2502 Biel

Annexes

- statuts en vigueur de l'association
- procès-verbal de l'AG du 1.10.2022, sans les annexes
- bilan et comptes 2022, avec annexes et rapport du réviseur
- budget 2022 (de l'AG du 1.10.2022)
- budget 2023 (du 15.3.2023)

philosophie.ch

SWISS PORTAL FOR PHILOSOPHY

Statuten des Vereins *Philosophie.ch*

Statuts de l'association *Philosophie.ch*

SCHWEIZER INTERNETPORTAL FÜR PHILOSOPHIE

PORTAIL INTERNET SUISSE DE PHILOSOPHIE

STATUTEN STATUTS

I. Name, Rechtsform, Sitz

I. Nom, forme juridique, siège

Art. 1 Name und Rechtsform:

Unter dem Namen "*Philosophie.ch* - Schweizer Internetportal für Philosophie" besteht ein gemeinnütziger, politisch und konfessionell neutraler Verein (nachfolgend "der Verein") im Sinne der Art. 60ff. des Schweizerischen Zivilgesetzbuches.

Art. 1 Nom et forme juridique:

Il est formé, sous la dénomination "*Philosophie.ch* - portail Internet suisse de philosophie" une association à but non-lucratif, politiquement et confessionnellement neutre (ci-après "association"), au sens des art. 60 ss du Code civil suisse.

Art. 2 Sitz:

Der Verein hat seinen Sitz und Gerichtsstand in Bern.

Art. 2 Siège:

Son siège et son lieu de juridiction sont à Berne.

II. Vereinszweck

II. But de l'association

Art. 3 Zweck:

¹ Der Verein hat zum Ziel, eigenständige philosophische Forschung zu betreiben, die philosophische Zeitschrift *Dialectica* und die mit ihre verbundenen Publikationen herauszugeben, philosophische Medienerzeugnisse zu veröffentlichen und Aktivitäten und Informationen rundum die Philosophie in der Schweiz und von mit der Schweiz verbundenen Philosophen zu koordinieren, zu veröffentlichen und einem breiten Publikum zugänglich zu machen. Insbesondere möchte der Verein die Verständigung zwischen der Öffentlichkeit und dem akademischen Diskurs über Philosophie erleichtern. Zu diesem

Zweck gestaltet und pflegt der Verein eine Homepage, fördert Kontakte und trifft weitere zweckdienliche Massnahmen.

² Die Finanzierung des Portals und seiner Projekte erfolgt über die Mitglieder- und Gönnerbeiträge, Spenden, Beiträge jeder Art von privaten, staatlichen sowie öffentlichen Institutionen.

Art. 3 But:

¹ L'association a pour but de faire de la recherche philosophique, de publier la revue *Dialectica*, les publications associées à la revue, ainsi que toutes sortes d'ouvrages philosophiques, et de coordonner, divulguer, et rendre accessible au grand public les activités et les informations concernant la philosophie pratiquée par des personnes en Suisse ou liées à la Suisse. L'association entent tout particulièrement faciliter l'accès du grand public au discours philosophique académique. Pour ce faire, l'association crée et entretient un site internet, encourage les contacts et prend toutes autres mesures utiles à ce but.

² Le financement du portail et des projets de l'association provient des cotisations versées par les membres, de dons, ainsi que de toute sorte de contributions financières d'institutions privées, étatiques et publiques.

III. Organisation

III. Organisation

Art. 4 Organe:

Die Organe des Vereins sind die Vereinsversammlung, der Vorstand und die Revisionsstelle.

Art. 4 Organes:

Les organes de l'association sont l'assemblée générale, le comité directeur et les réviseurs.

A. Die Vereinsversammlung

A. L'assemblée générale

Art. 5 Vereinsversammlung:

Die Vereinsversammlung ist das oberste Organ des Vereins. Sie setzt sich aus den Einzelmitgliedern zusammen.

Art. 5 L'assemblée générale:

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle est constituée de tous les membres individuels.

Art. 6 Ordentliche Vereinsversammlung:

¹ Eine ordentliche Vereinsversammlung findet mindestens einmal jährlich statt.

² Ihre Einberufung hat mindestens zwanzig Tage im Voraus unter Bekanntgabe der Traktanden durch den Vorstand zu erfolgen. Traktandierungsanträge sind dem Vorstand

spätestens vierzehn Tage vor der Vereinsversammlung schriftlich einzureichen.

Art. 6 Assemblée générale ordinaire:

¹ Une assemblée générale se tient au moins une fois par an.

² L'invitation à l'assemblée doit être adressée aux membres au moins vingt jours avant la date de la réunion et doit indiquer l'ordre du jour défini par le comité directeur. Les propositions concernant l'ordre du jour doivent être communiquées au comité directeur au plus tard quatorze jours avant la réunion.

Art. 7 Ausserordentliche Vereinsversammlung:

¹ Der Vorstand kann jederzeit eine ausserordentliche Vereinsversammlung einberufen.

² Sie kann ferner von einem Fünftel aller Mitglieder verlangt werden.

³ Der Antrag seitens der Mitglieder ist dem Vorstand zusammen mit einem Vorschlag der Traktandenliste einzureichen. Es gelten die Fristen nach Art. 6 Abs. 2.

Art. 7 Assemblée générale extraordinaire:

¹ Le comité directeur peut convoquer en tout temps une assemblée générale extraordinaire.

² Une assemblée générale extraordinaire peut également être convoquée par un cinquième des membres.

³ La requête de la part des membres doit être communiquée au comité directeur avec une proposition d'ordre du jour selon les délais de l'art. 6 al. 2.

Art. 8 Befugnisse:

In die Kompetenz der Vereinsversammlung fallen:

- die Wahl sowie Abberufung des Vorstandes;
- die Wahl sowie Abberufung der Revisionsstelle;
- die Entgegennahme des Revisionsberichts;
- die Änderung der Statuten;
- der Ausschluss von Mitgliedern;
- die Auflösung des Vereins.

Art. 8 Compétences:

Les compétences suivantes relèvent de l'assemblée générale:

- élection et révocation du comité directeur;
- élection et révocation des réviseurs;
- approbation du rapport de révision ;
- modification des statuts;
- exclusion des membres;
- dissolution de l'association.

Art. 9 Abstimmungen und Wahlen:

¹ Die Vereinsversammlung ist ohne Rücksicht auf die Zahl der anwesenden Mitglieder beschlussfähig.

² Soweit statutarisch nicht anders bestimmt, werden die Beschlüsse mit einfachem Mehr der abgegebenen Stimmen gefasst.

Art. 9 Votations et élections:

¹ L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents.

² Sauf clause contraire prévue dans les statuts, les décisions sont prises à la majorité simple des votants.

B. Der Vorstand

B. Le comité directeur

Art. 10 Vorstand:

¹ Der Vorstand besteht aus mindestens einem Mitglied, einem Präsidenten und einem Vizepräsidenten. Der/die Geschäftsführer/-in nimmt ohne Stimmrecht an den Vorstandssitzungen teil.

² Tritt ein Vorstandsmitglied während seiner Amtsperiode zurück, bestimmt der Vorstand selbständig ein Ersatzmitglied für die restliche Amtsdauer.

Art. 10 Comité directeur:

¹ Le comité directeur se compose au minimum d'un membre, d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e). Le/la directeur/directrice participe aux séances du comité directeur sans droit de vote.

² Si un membre du comité directeur se retire pendant son mandat, le comité élit de manière indépendante un membre suppléant pour le reste du mandat.

Art. 11 Amtsdauer:

¹ Die Amtsdauer der Vorstandsmitglieder beträgt ein Jahr, respektive bis zur Vereinsversammlung des Jahres, in dem das Amt abläuft.

² Die Wiederwahl ist zulässig und kann in stiller Wahl geschehen.

Art. 11 Mandat:

¹ La durée du mandat des membres s'étend sur un an, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale de l'année où leur mandat prend fin.

² La réélection est permise et peut être tacite.

Art. 12 Befugnisse:

¹ Der Vorstand vertritt den Verein gegen aussen.

² In die Kompetenz des Vorstandes fallen:

- die Einberufung und Leitung der Vereinsversammlung;
- die Verwaltung des Vereinsvermögens;
- die Einsetzung einer Geschäftsführung;
- die Aufnahme von Mitgliedern;
- alle Angelegenheiten, welche die Statuten nicht ausdrücklich der Kompetenz anderer Organe zuweisen.

Art. 12 Compétences:

¹ Le comité directeur représente l'association vis-à-vis des tiers.

² Les compétences suivantes relèvent du comité directeur:

- convocation et direction de l'assemblée générale;
- gestion de la fortune de l'association;
- mise en place d'une direction;
- admission de membres;
- toutes les compétences que les statuts n'attribuent pas explicitement à d'autres organes.

Art. 13 Zeichnungsberechtigung:

Der/die Präsident/-in, der/die Vizepräsident/-in sowie der/die Geschäftsführer/-in sind einzelzeichnungsberechtigt.

Der/die Kassier/-in ist mit Kollektivunterschrift zu zweien zeichnungsberechtigt.

Art. 13 Pouvoir de signature:

Le/la président/-e, le/la vice-président/-e et le directeur / la directrice ont le droit d'engager l'association par leurs signatures individuelles.

Le caissier / la caissière a droit de signature collective à deux.

Art. 14 Vorstandssitzungen:

¹ Es ist pro Kalenderjahr mindestens eine Vorstandssitzung abzuhalten.

² Die Einladung hat mindestens zwanzig Tage im Voraus unter Bekanntgabe der Traktanden zu erfolgen.

³ Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn mehr als die Hälfte seiner Mitglieder an der Sitzung teilnehmen.

⁴ Soweit nicht anders bestimmt, werden die Beschlüsse mit einfachem Mehr der abgegebenen Stimmen gefasst.

Art. 14 Réunions du comité directeur:

¹ Une réunion du comité directeur doit se tenir au moins une fois par an.

² La convocation doit être communiquée avec l'ordre du jour au moins vingt jours avant la date de la réunion.

³ Le comité est habilité à prendre des décisions lorsque plus de la moitié de ses membres participent à la séance.

⁴ Sauf close contraire, les décisions sont prises à la majorité simple des votants.

C. Die Revisionsstelle

C. Réviseurs

Art. 15 Wahl:

¹ Die Vereinsversammlung wählt einen Revisor, welcher nicht dem Vorstand angehören darf.

² Die Amtsdauer des Revisors beträgt ein Jahr.

³ Die Wiederwahl ist zulässig.

Art. 15 Election:

¹ L'assemblée générale élit une personne chargée de réviser les comptes qui ne doit pas appartenir au comité directeur.

² Le mandat du réviseur s'étend sur un an.

³ La réélection est permise.

Art. 16 Aufgabe:

Der Revisor hat die Jahresrechnung zu prüfen und der Vereinsversammlung schriftlich über das Ergebnis zu berichten und einen entsprechenden Antrag zu stellen.

Art. 16 Tâche:

Le réviseur est chargé de vérifier les comptes annuels, de faire un rapport écrit à ce propos à l'assemblée générale et de faire une demande nécessaire.

IV. Mitgliedschaft

IV. Adhésion

Art. 17 Kategorie:

¹ Die Mitgliedschaft steht allen natürlichen und juristischen Personen offen, die die Vereinsstatuten gutheissen und insbesondere zu den in Art. 3 formulierten Zielsetzungen des Vereins stehen.

² Der Verein kennt folgende Mitgliederkategorien:

- Mitglied;
- Platin-Mitglied;
- 200er Club-Mitglied;
- Alumni-Mitglied;
- Ehrenmitgliedschaft.

³ Mitgliederbeiträge. Die Vereinsversammlung setzt auf Antrag des Vorstandes die jährlichen Mitgliederbeiträge fest. Ohne anders lautenden Beschluss beträgt der Platin-Mitgliederbeitrag CHF 80 p. a., der 200er Club-Mitgliederbeitrag CHF 200, Alumni-Mitgliedschaft CHF 50 und die reguläre Mitgliedschaft und Ehrenmitgliedschaft sind kostenlos.

⁴ Rechte und Pflichten: Alle Mitgliederkategorien sind an der Vereinsversammlung stimm- und wahlberechtigt. Die Mitglieder unterziehen sich den Statuten und Vereinsbeschlüssen und verpflichten sich, die von der Vereinsversammlung beschlossenen Mitgliederbeiträge zu erbringen.

Art. 17 Catégorie:

¹ Toute personne physique ou morale qui accepte les termes des présents statuts et en particulier le but de l'association tel que formulé à l'art 3. peut devenir membre.

² L'association comprend les catégories de membres suivantes:

- membre;
- membre platine;

- membre du « Club 200 »;
- membre alumni;
- membre d'honneur.

³ Cotisations des membres L'assemblée générale fixe les cotisations annuelles à la demande du comité directeur. Sauf décision contraire, le montant de la cotisation pour les membres platines est de 80 CHF par an, de 200 CHF pour les membres du Club 200 et de 50 CHF pour les membres alumni. L'affiliation régulière ainsi que celle des membres d'honneur sont gratuites.

⁴ Droits et devoirs: Les membres de chaque catégorie ont droit de vote et d'éligibilité dans l'assemblée générale. Les membres se soumettent aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale, et s'engagent à payer les cotisations de membres définies par l'assemblée générale.

Art. 18 Beitritt:

¹ Über die Aufnahme von Mitgliedern entscheidet der Vorstand.

² Das schriftliche oder mündliche Beitrittsgeuch ist an den Vorstand oder eines seiner Mitglieder zu richten.

³ Der Vorstand kann die Aufnahme ohne Grundangabe verweigern.

Art. 18 Entrée:

¹ Le comité directeur décide de l'admission des membres.

² La demande d'affiliation doit être adressée par oral ou par écrit au comité directeur ou à l'un de ses membres.

³ L'affiliation peut être refusée par le comité directeur sans motif.

Art. 19 Beendigung:

Die Mitgliedschaft endet mit dem Austritt oder Ausschluss des Mitgliedes.

Art. 19 Perte de la qualité de membre:

La qualité de membre se perd par la démission ou l'exclusion du membre.

Art. 20 Austritt:

¹ Der Austritt ist jederzeit durch Abgabe einer schriftlichen oder mündlichen Erklärung an den Vorstand oder eines seiner Mitglieder möglich.

² Er wird sofort wirksam.

Art. 20 Démission:

¹ Les membres peuvent démissionner en tout temps par déclaration écrite ou orale adressée au comité directeur ou à l'un de ses membres.

² La démission entre en vigueur avec effet immédiat.

Art. 21 Ausschluss:

Die Vereinsversammlung kann Mitglieder ohne Angabe von Gründen aus dem Verein ausschliessen. Der Entscheid ist endgültig.

Art. 21 Exclusion:

L'assemblée générale peut exclure des membres sans indication de motifs. Sa décision est définitive.

V. Mittel

V. Fonds

Art. 22:

Der Verein kann Zuwendungen aller Art entgegennehmen.

Art. 22:

L'association peut accepter des contributions financières de toutes sortes.

VI. Auflösung

VI. Dissolution

Art. 23 Auflösung des Vereins:

¹ Die Auflösung bedarf der Zustimmung von zwei Dritteln der an der Vereinsversammlung abgegebenen Stimmen.

² Die Auflösung erfolgt von Gesetzes wegen, wenn der Verein zahlungsunfähig ist, sowie wenn der Vorstand nicht mehr statutengemäss bestellt werden kann.

³ Bei Auflösung fällt das Vermögen einer wegen Gemeinnützigkeit oder öffentlichen Zwecks steuerbefreiten Institution mit Sitz in der Schweiz zu. Über die Zuwendung entscheidet die Vereinsversammlung gleichzeitig mit der Auflösung.

Art. 23 Dissolution de l'association:

¹ La dissolution de l'association nécessite l'approbation majoritaire des deux tiers des votants présents à l'assemblée générale.

² L'association est dissoute de plein droit lorsqu'elle est insolvable ou lorsque la direction ne peut plus être constituée statutairement.

³ En cas de dissolution, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution à but non lucratif ou poursuivant un but d'intérêt public bénéficiant d'une exonération d'impôts et ayant son siège en Suisse. L'assemblée générale décide du bénéficiaire en même temps que de sa dissolution.

VII. Weitere Bestimmungen

VII. Autres dispositions

Art. 24 Haftung:

¹ Für die Verbindlichkeiten des Vereins haftet ausschliesslich das Vereinsvermögen.

² Die persönliche Haftung der Vereinsmitglieder ist ausgeschlossen.

Art. 24 Responsabilité:

¹ Les obligations de l'association sont garanties exclusivement par la fortune de l'association.

² Toute responsabilité individuelle des membres est explicitement exclue.

Art. 25 Statutenänderungen:

Statutenänderungen bedürfen der Zustimmung von zwei Dritteln der an der Vereinsversammlung abgegebenen Stimmen.

Art. 25 Modifications des statuts:

Les modifications des statuts nécessitent l'approbation majoritaire de deux tiers des votants présents à l'assemblée générale.

Art. 26 Ergänzendes Recht:

Im Übrigen gelten die Bestimmungen des Schweizerischen Zivilgesetzbuches.

Art. 26 Droit supplétif:

Pour le surplus, les dispositions du Code civil suisse sont applicables.

Angenommen durch die Anwesenden der Generalversammlung vom 1. Oktober 2022 in Biel.

Statuts adoptés par les participants à l'assemblée générale à Bienne, le 1 octobre 2022.

zum Präsidenten gewählt: Wolfgang Rother

élu président: Wolfgang Rother

zum Vizepräsidenten gewählt: Fabrice Correia

élu vice-président: Fabrice Correia

zum Revisor gewählt: Herbert Schmid

élu réviseur: Herbert Schmid

zu Vorstandsmitgliedern gewählt:

élus membres du comité directeur:

Jonas Pfister, Ursula Renz, Martino Mona, Gianfranco Soldati.

Vorliegende Statuten ersetzen die vorangehenden Statuten des Vereins vom 5.6.21.

Ces statuts remplacent les statuts antérieurs de l'association datant du 5.6.21.

Protokoll der GV vom 1.10.2022

Procès-verbal de l'AG du 1.10.2022

(aufgrund von Rückmeldungen der Anwesenden revidierte Version vom 9.10.22)

13.30-16.47; Mehrzweckraum der Genossenschaft Fab-A, Fabrikgässli 1, 2502 Biel

Protokoll: Philipp Blum, Geschäftsführer des Vereins *Philosophie.ch*

1. Begrüssung/Entschuldigungen

Anwesend sind Wolfgang Rother, Simon Kräuchi, Rafaela Scheiwiler, Alina Ragoni, Wissam Balays, Ilaria Fornacciari, Andrin Kohler, Marco Schori, Jonathan Biedermann, Rudolf Albonico, Philipp Blum und Ryan Miller (= 12 Personen).

Entschuldigt sind Rafaela Schinner, Phil Pohlodek, Rafael Ferber, Franz-Josef Ast, Martino Mona, Jonas Pfister, Fabrice Correia, Gianfranco Soldati, Ursula Renz, Herbert Schmid, Isabel Käser, Marco Toscano.

2. Genehmigung der Traktandenliste

Die vorgelegte Traktandenliste wird mit Ergänzungen unter Punkt 7 genehmigt (s. unten).

3. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung vom 5.6.2021

Das vorliegende (und angehängte()) Protokoll wird mit den angebrachten Korrekturen einstimmig angenommen.

4. Bestandsaufnahme Portal und Jahresbericht 2021

Die vorliegende Kurzversion des Jahresberichts wird diskutiert. Es gibt folgende Rückfragen/Kommentare:

- "Investition von rund 63'000 CHF in die *philExpo22*": es handelt sich um Ausgaben des Portals, in der Sache um eine Vorfinanzierung des Projekts.
- Mehr Details zur Situation der OA-Umstellung von *Dialectica* werden gewünscht.
- Kritisiert werden insbesondere die Ausgaben für *Dialectica* in 2021 (im revidierten Kurzbericht unter "Abgrenzung" aufgeführt), die im Berichtszeitraum keine Artikel veröffentlicht hat.
- L'AG aimerait que dans le rapport annuel final les dépenses et les revenus de *Dialectica* (que le directeur estime à 60'000 CHF environ) soient explicitement et séparément mentionnés.

Die Berechtigung dieser Kritikpunkte wird vom Geschäftsführer anerkannt; sie sind in der angehängten zweiten Version des Kurzberichts berücksichtigt und werden auch in den revidierten Jahresbericht einfließen, der den Vereinsmitgliedern des Vereinsjahrs 2021 auf dem Korrespondenzweg zur Genehmigung vorgelegt werden wird.

5. Information Personalsituation

Die im Kurzbericht enthaltene Information zur Personalsituation 2022 wird zur Kenntnis genommen.

6. Wahlen

Es werden keine weiteren Vorschläge für Vorstandsmitglieder gemacht und es sind im Vorfeld der GV keine Vorschläge eingegangen.

Gewählt werden:

- Prof. Dr. Wolfgang Rother als Präsident (mit 11 Ja-Stimmen, Wolfgang Rother im Ausstand)
- Prof. Dr. Fabrice Correia als Vizepräsident (mit 8 Ja-Stimmen bei 4 Enthaltungen)
- Prof. Dr. Martino Mona als Mitglied des Vorstandes (mit 9 Ja-Stimmen bei 3 Enthaltungen)
- Dr. Jonas Pfister als Mitglied des Vorstandes (mit 9 Ja-Stimmen bei 3 Enthaltungen)
- Prof. Dr. Ursula Renz als Mitglied des Vorstandes (mit 6 Ja-Stimmen bei 6 Enthaltungen)
- Prof. Dr. Gianfranco Soldati als Mitglied des Vorstandes (mit 8 Ja-Stimmen bei 4 Enthaltungen)
- Herbert Schmid als Revisor (mit 10 Ja-Stimmen bei 2 Enthaltungen)

Wolfgang Rother nimmt die Wahl an und dankt für das Vertrauen. Die anderen gewählten Vorstandmitglieder werden gebeten, die Annahme der Wahl schriftlich zu bestätigen. Der Präsident Wolfgang Rother erklärt, der Vorstand werde prüfen, im exoterischen Bereich tätige Mitglieder zu kooptieren.

7. Organisatorisches / Organisation:

- Zur Behebung der Interpretationsbedürftigkeit der Kompetenzenverteilung stellt Wolfgang Rother den Antrag, den Artikel 12 zu den Kompetenzen des Vorstandes um einen Punkt 3 zu ergänzen, der explizit macht, was bisher implizit schon der Fall war: "Einsetzung einer Geschäftsführung / la mise en place d'une direction". Der Antrag wird einstimmig angenommen.
- Zur Anpassung an den vergrößerten Vorstand stellt Rafaela Schweiwiller den Antrag, die Bestimmung zur Beschlussfähigkeit des Vorstandes in Art. 14, Abs. 3 wie folgt abzuändern: "Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn mehr als die Hälfte seiner Mitglieder an der Sitzung teilnehmen." / "Le comité est habilité à prendre des décisions lorsque plus de la moitié de ses membres participent à la séance." Der Antrag wird mit 11 Ja-Stimmen bei einer Enthaltung angenommen.
- Der Antrag des Geschäftsführers, die Mitgliederbeiträge für das Jahr 2022 (d.h. für die Zeit vom 1.10.22 bis zur GV im Jahr 2023) auf 0 CHF festzusetzen, wird einstimmig angenommen.

8. Jahresrechnung 2021: Diskussion

Der Präsident Wolfgang Rother erklärt, wegen dem fehlenden Revisionsbericht werde der

Antrag zur Entlastung des Vorstandes den Vereinsmitgliedern zu einem späteren Zeitpunkt zur elektronischen Abstimmung vorgelegt.

Der Geschäftsführer erklärt die Rechnung und das Defizit. Wie unter Punkt 4 oben werden Fragen zur Finanzsituation von *Dialectica* und zur Abgrenzung zum normalen Portaleinkommen gestellt. In der revidierten Fassung des Kurzberichts wurde versucht, diese Fragen zu beantworten.

9. Budget 2022: Diskussion, Verabschiedung des Budgets

Das vorliegende Budget 2022 wird mit 11 Ja-Stimmen bei einer Enthaltung angenommen. Das Budget 2023 wird kurz diskutiert.

10. Projektideen 2023

Unter diesem Punkt ruft der Präsident Wolfgang Rother die Anwesenden, die nicht ohnehin Mitglieder des Betriebsteams des Portals sind, explizit dazu auf, solche Ideen dem Geschäftsführer mitzuteilen.

11. Varia

Unter Varia wird angeregt, der Vorstand solle darüber nachdenken, ob die Protokolle der GV und die Jahresberichte wirklich auf der Webseite zugänglich gemacht werden sollten oder ob nicht eine kürzere Information denselben Zweck erfüllen könnte.

Die Sitzung schliesst um 16.47.

Für das Protokoll:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philipp Blum', written in a cursive style.

Philipp Blum, Geschäftsführer von *philosophie.ch*

Anhänge:

- Traktandenliste
- Protokoll der GV vom 5.6.21
- revidierter Kurzbericht des Geschäftsführers zu den Punkten 4, 5, 8 und 9
- vorläufige Bilanz und Erfolgsrechnung 2021
- Kontoauszüge der beiden PC-Konten 2021 des Portals und der Zeitschrift
- akzeptiertes Budget 2022
- diskutiertes Budget 2023
- neue Statuten des Vereins

BILANZ

AKTIVEN

	31.12.2022	31.12.2021	±
Umlaufvermögen			
Kasse	--	245.00	-245.00
Postfinance Portal	213'693.98	22'339.27	191'354.71
Postfinance Dialectica	--	63'697.22	-63'697.22
Paypal	--	350.33	-350.33
Forderungen aus Lieferungen und Leistungen (Debitoren)	32'722.19	34'500.00	-1'777.81
Vorauszahlungen für das nächste Jahr	1'152.00	--	1'152.00
Aktive Rechnungsabgrenzungen	1'172.20	3'739.55	-2'567.35
Umlaufvermögen	248'740.37	124'871.37	123'869.00
Anlagevermögen			
Mobiliar	1.00	1.00	--
Informatik	1.00	1.00	--
Anlagevermögen	2.00	2.00	--
TOTAL AKTIVEN	248'742.37	124'873.37	123'869.00

PASSIVEN

	31.12.2022	31.12.2021	±
Verbindlichkeiten			
Verbindlichkeiten	9'287.33	20'909.20	-11'621.87
Kurzfristige Rückstellungen	133'434.24	2'449.25	130'984.99
Kurzfristiges Fremdkapital	142'721.57	23'358.45	119'363.12
Fondskapital			
Fondskapital	--	70'974.62	-70'974.62
Fondskapital	--	70'974.62	-70'974.62
Eigenkapital			
Vereinskapital	103'694.92	34'633.83	69'061.09
Gewinn	2'325.88	-4'093.53	6'419.41
Eigenkapital	106'020.80	30'540.30	75'480.50
TOTAL PASSIVEN	248'742.37	124'873.37	123'869.00

ERFOLGSRECHNUNG

	2022	2021	±
ERTRAG			
Beiträge Institutionen und Mitglieder			
Beiträge Universitäten	5'350.00	3'147.00	2'203.00
Beiträge SAGW	50'000.00	65'000.00	-15'000.00
Beiträge Charles Hummel Stiftung	85'000.00	95'000.00	-10'000.00
Beiträge andere Stiftungen	70'782.74	7'000.00	63'782.74
Mitgliederbeiträge	.-	540.00	-540.00
OA Beiträge von Bibliotheken	4'399.84	10'000.00	-5'600.16
Beiträge swissuniversities	36'008.40	.-	36'008.40
Beiträge	251'540.98	180'687.00	70'853.98
Erhaltene Zuwendungen			
Spenden von Privaten	653.95	.-	653.95
Spenden von Universitäten	.-	25'900.00	-25'900.00
Spenden von anderen Institutionen	.-	3'905.45	-3'905.45
Zuwendungen	653.95	29'805.45	-29'151.50
Erlöse aus Aktivitäten und Leistungen			
Erlöse aus Waren- und Materialverkäufen	.-	34.60	-34.60
Erlöse aus Aktivitäten und Leistungen	.-	34.60	-34.60
TOTAL ERTRAG	252'194.93	210'527.05	41'667.88
AUFWAND			
Aufwand für Aktivitäten und Leistungen			
Aufwand für OA-Umstellung (Adobe, Fonts, Crossref, Writelatex)	-447.90	-796.09	348.19
Kosten Dialectica Library	.-	-181.51	181.51
Auftrag Gian-Andri Töndury (Consulting)	.-	-1'000.00	1'000.00
Auftrag Melanie Loosli (Bibliographie)	-4'715.00	-2'638.25	-2'076.75
Auftrag Anja Leser (Jahresabschluss 2020)	.-	-5'000.00	5'000.00
Auftrag Emanuel Imhof / Sahli+Partner (Informatik)	-7'000.00	-990.85	-6'009.15
Auftrag Julien Dutant (Informatik)	-9'630.00	-19'260.00	9'630.00
Auftrag Tom Hodgson (Informatik)	.-	-1'000.00	1'000.00
Auftrag PHNW (Videos)	-1'500.00	.-	-1'500.00
mailchimp (Versand des Newsletters)	-567.56	-439.50	-128.06
hosting (Portal, Lernkurswebseite, dlrc-fishpond)	-3'688.90	-2'965.00	-723.90
cloud services (Digital Ocean, Amazon)	-92.12	-62.05	-30.07
Graphik für Webseite	-3'198.70	.-	-3'198.70
Kosten Herstellung der beiden ABC-Videos	.-	-2'235.90	2'235.90

	2022	2021	±
Kosten der Organisation der philExpo22	-18'246.45	.-	-18'246.45
Graphik- und Videoprogramme: Vimeo, Canvas	-191.12	.-	-191.12
Aufwand für Aktivitäten und Leistungen	-49'277.75	-36'569.15	-12'708.60
Personalaufwand			
Lohnaufwand Nemo Krüger	.-	-3'210.00	3'210.00
Lohnaufwand Sharon Casu	-11'376.00	-19'979.95	8'603.95
Lohnaufwand Marco Toscano	.-	-14'924.85	14'924.85
Lohnaufwand Jonathan Biedermann	.-	-10'109.85	10'109.85
Lohnaufwand Christian Weibel	.-	-9'039.85	9'039.85
Lohnaufwand Sandro Räss	-20'782.65	-13'114.36	-7'668.29
Lohnaufwand Ilaria Fornacciari	-8'586.10	-19'671.84	11'085.74
Lohnaufwand Martin Götz	.-	-11'659.40	11'659.40
Lohnaufwand Wissam Balays	-4'428.05	-10'974.35	6'546.30
Lohnaufwand Emilie Bretton	-998.05	-6'625.88	5'627.83
Lohnaufwand Philipp Blum	-56'932.44	-17'790.00	-39'142.44
Lohnaufwand Andrin Kohler	-23'478.45	-7'969.85	-15'508.60
Lohnaufwand Marco Schori	-9'318.80	-3'415.65	-5'903.15
Lohnaufwand Tanja Liebschwager	-3'067.00	.-	-3'067.00
Lohnaufwand Gregorio Demarchi	-4'866.55	.-	-4'866.55
Lohnaufwand Andrea Giananti	-3'456.00	.-	-3'456.00
Lohnaufwand Simon Kräuchi	-16'344.00	.-	-16'344.00
Lohnaufwand Rafaela Schinner	-1'872.00	.-	-1'872.00
Lohnaufwand Rafaela Scheiwiller	-10'368.00	.-	-10'368.00
Lohnaufwand Alina Ragoni	-2'016.00	.-	-2'016.00
Lohnaufwand Lionel Thalmann	-1'152.00	.-	-1'152.00
Lohnaufwand Michal Hladky	-1'152.00	.-	-1'152.00
Sozialversicherungsaufwand	-17'902.25	-22'332.05	4'429.80
Berufliche Vorsorge	-1'598.50	-858.70	-739.80
Unfallversicherung	176.15	-1'193.65	1'369.80
Übriger Personalaufwand	1'158.97	-327.60	1'486.57
Personalaufwand	-198'359.72	-173'197.83	-25'161.89
Übriger und admin. Vereinsaufwand			
Raumaufwand (Mieten)	-700.00	-3'528.00	2'828.00
Büromaterial, Drucksachen, Fotokopien, Fachliteratur	-37.80	.-	-37.80
Telefon, Internet, Porti	-222.33	-111.00	-111.33
Sekretariats-, Buchführungs- und Revisionsaufwand	-1'000.00	-287.15	-712.85

	2022	2021	±
Beiträge, Spenden, Vergabungen	-74.00	-74.00	--
Preise für Essaywettbewerb	--	-500.00	500.00
Vereinsversicherung	-197.45	-197.45	--
Übriger und admin. Vereinsaufwand	-2'231.58	-4'697.60	2'466.02
Finanzergebnis			
Spesen und Gebühren	--	-156.00	156.00
Finanzergebnis	--	-156.00	156.00
TOTAL AUFWAND	-249'869.05	-214'620.58	-35'248.47
Gewinn	2'325.88	-4'093.53	6'419.41

Kostenstelle Dialectica

	31.12.2022	31.12.2021	±
Ertrag			
SAGW ("Periodika")	30'000.00	--	30'000.00
Universität Luzern: Fondseinzahlungen	8'500.00	--	8'500.00
Hälfte des swissuniversities Projekts, ohne Rückstellungen	58'227.00	--	58'227.00
Total Einnahmen	96'727.00	--	96'727.00
Aufwand			
Personalaufwand und Dritteleistungen	84'536.65	--	84'536.65
Spesen für Informatikmaterial und Druck	12'000.00	--	12'000.00
Kosten Konto, Gebühren, Verwaltungsaufwand	705.00	--	705.00
Total Ausgaben	97'241.65	--	97'241.65

Kostenstelle philExpo22

	31.12.2022	31.12.2021	±
Ertrag			
Loterie Romande	40'000.00	--	40'000.00
Société valaisanne	300.00	--	300.00
Kulturförderung Stadt Bern	4'000.00	--	4'000.00
Swisslos Kanton Baselland	15'000.00	--	15'000.00
Swisslos Kanton Bern	5'820.00	--	5'820.00
Total Einnahmen	65'120.00	--	65'120.00
Aufwand			
Personalaufwand Nettolöhne	31'384.05	--	31'384.05
Personalaufwand Spesen	1'518.00	--	1'518.00
Rückstellungen Sozialaufwand Arbeitnehmer	1'875.95	--	1'875.95
Rückstellungen Sozialaufwand Arbeitgeber	2'344.90	--	2'344.90
Rückstellungen UVG/BVG	3'165.65	--	3'165.65
Rückstellungen adm. Kosten	3'023.56	--	3'023.56
Sachausgaben	21'807.89	--	21'807.89
Total Ausgaben	65'120.00	--	65'120.00

Anhang zur Jahresrechnung 2022

1. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze

1.1 Rechnungsgrundsätze

Die vorliegende Jahresrechnung wurde unter Einhaltung der Grundsätze ordnungsmässiger Rechnungslegung (Art. 957 und 958c OR) erstellt.

1.2 Bewertungsgrundsätze

- Flüssige Mittel: Aktueller Wert
- Forderungen: Nominalwert, Wertberichtigung der gefährdeten Positionen
- Rechnungsabgrenzungen: Nominalwert bzw. vorsichtige Schätzung
- Sachanlagen: Anschaffungswert abzüglich Abschreibungen
- Verbindlichkeiten: Nominalwert

1.3 Dauer des Geschäftsjahres

Das Geschäftsjahr per 31.12.2022 umfasst die Monate vom 1. Januar bis 31. Dezember 2022.

2. Erläuterungen zur Bilanz

2.1 Forderungen aus Lieferungen und Leistungen

Die Forderungen beinhalten die Restzahlung von Terra21 für den Online-Lernkurs „Klimagerechtigkeit“, die bereits im Jahr 2021 zugesichert (und schon damals unter den Forderungen verbucht) wurde, die Restzahlungen der SAGW „Periodika“-Unterstützung und der zwei bewilligten „Fachinformationen“-Gesuche, von jeweils einem Drittel (Schlussabrechnungen sind eingereicht), die philExpo22-Unterstützung des Lotteriefonds des Kt. Bern, die Unterstützung der Universität Neuchâtel und des Buser World Music Forums für 2022. Es besteht keine Wertberichtigung.

2.2 Aktive Rechnungsabgrenzungen und Vorauszahlungen

In den aktiven Rechnungsabgrenzungen finden sich die Vereins- und die Unfallversicherung für 2023 und die Bezahlung der Domainreservation für 2023. Die Bezahlung des ersten Teils des Auftrags an Valentina Luporini (Übersetzung von Portalinhalten ins Italienische) ist als Vorauszahlung aufgeführt.

2.3 Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen

Ausgaben, die das Jahr 2022 betreffen, aber erst im Folgejahr getätigt werden konnten, sind als Verbindlichkeiten in der Bilanz aufgeführt. Neben den Ausgaben des 4. Quartals 2022 für BVG und AHV, die Rückstellung für die Schlussabrechnung der Unfallversicherung, den Mitgliederbeitrag 2022 an die SPG betrifft dies v.a. Ausgaben für digitale Infrastruktur, die mit der Kreditkarte des Geschäftsführers getätigt wurden. Diese Verbindlichkeiten sind auf den 1.3.23 alle erfüllt.

2.4 Erhaltener Ertrag des Folgejahres
keiner.

2.5 Passive Rechnungsabgrenzungen
keine

3. Erläuterungen zur Erfolgsrechnung

3.1 Personalaufwand

Der Personalaufwand gliedert sich durch die im Jahr 2022 realisierten Tätigkeiten (vgl. Jahresbericht).

4. Eventualverbindlichkeiten

Per Bilanzstichtag bestanden keine Eventualverbindlichkeiten.

5. Wesentliche Ereignisse nach dem Bilanzstichtag

Nach dem Bilanzstichtag und bis zur Verabschiedung der Jahresrechnung durch den Vorstand sind keine wesentlichen Ereignisse aufgetreten, welche die Aussagefähigkeit der Jahresrechnung beeinträchtigen könnten bzw. an dieser Stelle offengelegt werden müssten.

6. Entschädigungen an Mitglieder der leitenden Organe (in CHF)

Seit der GV vom 25.6.2021 ist der Geschäftsführer nicht mehr Mitglied des Vorstands, sondern nimmt an den Vorstandssitzungen mit beratender Stimme teil. Es wurden keine Entschädigungen an Mitglieder des Vorstands ausgerichtet.

7. . Leistungsbericht

Bezüglich Leistungsbericht wird auf den Jahresbericht 2022 verwiesen.

Unterzeichnet, Biel/Zürich, 1.3.2023



Dr. Philipp Blum, Geschäftsführer



Prof. Dr. Wolfgang Rother, Präsident

Herbert Schmid
lic. rer. pol.
Ruelle de la Fabrique 1
CH-2502 Biel/Bienne

Tel. +41 (0)32 621 8845
Mobile +41 (0) 79 594 4153
Email herbert.schmid@solnet.ch

**Bericht der statutarischen Revisionsstelle
an die Generalversammlung des Vereins Philosophie.ch, Bern**

Auftragsgemäss habe ich als statutarische Revisionsstelle die Jahresrechnung mit Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen.

Meine Prüfung erfolgt nach dem Schweizer Prüfungsstandard zur Eingeschränkten Revision von EXPERTsuisse. Danach ist eine Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer gesetzlich vorgeschriebenen ordentlichen Prüfung. Eine in diesem Sinne eingeschränkte Prüfung umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei meiner Revision bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Ich empfehle Ihnen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Biel, 25. März 2023



Herbert Schmid

budget 2022, Philosophie.ch

Philipp Blum, 25.8.22

income		
Hummel	85000.00	(assured)
SAGW philosophie.ch	20000.00	(assured)
SAGW dialectica	30000.00	(assured)
swissuniversities workbench	116454.00	(assured)
Proviande food ethics	14572.80	(assured)
income philExpo22	59300.00	(assured)
other income dialectica (libraries)	10000.00	(estimate)
other income dialectica (APC)	7000.00	(estimate)
other income dialectica (BPC)	9000.00	(estimate)
other income portal (universities)	5000.00	(estimate)
other income portal (members)	800.00	(estimate)
total income	357126.80	
expenses		
salaries portal	201453.10	(promised)
salaries philExpo22 + overhead	37471.45	(sure)
reserve (workbench 2023)	16185.60	(promised)
reserve (portal rehaul 2023)	10000.00	(sure)
reserve (dltc bibliography)	10000.00	(sure)
expenses philExpo22	21828.30	(sure)
Dialectica library	1000.00	(estimate)
Dialectica printing	2000.00	(estimate)
mandate Dutant	19200.00	(promised)
mandate Hodgson	2000.00	(promised)
mandate Loosli	4000.00	(prognosis)
Emanuel Imhof	7000.00	(estimate)
rent of archive	700.00	(sure)
account costs	80.00	(estimate)
pay per article	6500.00	(prognosis)
conferences, prizes (workbench)	2000.00	(promised)
BVG	3264.20	(sure)
insurance UVG & Vereinsvers.	4000.00	(estimate)
account revision	1000.00	(estimate)
hosting philosophie.ch	2051.70	(sure)
hosting lernkurs.philosophie.ch	258.50	(sure)
hosting cloud.philosophie.ch	473.90	(sure)
hosting Cyon	178.80	(sure)
rent office	900.00	(estimate)
mandate Tanja	1500.00	(estimate)
other costs oriented	450.00	(estimate)
cloud services	200.00	(estimate)
mailchimp	640.00	(estimate)
various expenses (technical)	800.00	(estimate)
total expenses	357135.55	

Philosophie.ch: Budget 2023

Stand 15.3.2023, zh. der GV vom 1.4.23, Philipp Blum

income	Hummel	85000	(hoped for)
	SAGW Portal	20000	(assured)
	SAGW <i>Dialectica</i>	30000	(assured)
	SAGW "kulturelle Teilhabe"	3000	(assured)
	swissuniversities workbench	122453	(assured)
	Binding for refugee stories	8000	(assured)
	BWMF for Nietzsche feature	10000	(hoped for)
	jstor for archive	4500	(hoped for)
	reserve from 2022 for workbench	16186	(reserve)
	reserve from 2022 for md workflow	29260	(reserve)
	reserve from 2022 for rehaul	30000	(reserve)
	reserve from 2022 for biblio	21000	(reserve)
	reserve from 2022 dltc library	12000	(reserve)
	reserve 2022 workbench prizes	2000	(reserve)
	reserve 2022 Imhof+Loosli	11000	(reserve)
	reserve 2022 FHNW	1500	(reserve)
	prepayment Luporini	1152	(assured)
	other income dialectica (libraries)	10000	(estimate)
	other income dialectica (APC)	8000	(estimate)
	other income dialectica (BPC)	10000	(estimate)
	other income portal (universities)	10000	(estimate)
	other income portal (members)	2000	(estimate)
total income		447051	

expenses	salaries	297203	(promised)
	Dialectica Library	12000	(estimate)
	mandate Dutant	19260	(promised)
	mandate md portal workflow	7000	(promised)
	mandate Loosli+Imhof	11000	(planned)
	FHNW videos	1500	(planned)
	reserve dltc	50189	(planned)
	pay per article	5000	(prognosis)
	Monte Verita conference	20000	(promised)
	workbench essay prizes	10000	(promised)
	BVG	4000	(estimate)
	UVG	2000	(estimate)
	insurance	197	(sure)
	account revision + costs	1000	(estimate)
	hosting philosophie.ch	2052	(sure)
	hosting courses.philosophie.ch	259	(sure)
	hosting cloud.philosophie.ch	474	(sure)
	hosting Cyon	179	(sure)
	technical and IT expenses	1200	(estimate)
	rent office	1200	(estimate)
	cloud services	200	(estimate)
	mailchimp	640	(estimate)
total expenses		446552	